

Objectif « Zéro Artificialisation Nette » des sols : pour un recentrage au service de la Stratégie Nationale Bas-Carbone

Paris, 10 mars 2022 – La Fabrique de la Cité, think tank dédié à la prospective et à l’innovation urbaine, ouvre une nouvelle séquence de publications sur l’objectif de Zéro Artificialisation Nette des sols et dévoile une première note.

Au cours de l’année 2021, La Fabrique de la Cité a réuni et auditionné une vingtaine de chercheurs et acteurs de la ville et des territoires dans le cadre d’un groupe de travail sur le « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN). La première note de synthèse publiée aujourd’hui propose un bref état des connaissances sur le ZAN et restitue les avis, questionnements et débats exprimés au cours de ces auditions.

La question foncière a toujours fait l’objet de débats passionnés et l’enjeu de l’artificialisation des sols ne fait pas exception. La synthèse des contributions des participants au groupe de travail souligne que la multiplicité des enjeux économiques, sociaux et environnementaux propres au ZAN rend l’objectif complexe à appréhender et difficile à mesurer et mettre en œuvre.

Pour un recentrage au service de la Stratégie Nationale Bas-Carbone

Afin de renforcer le portage politique du ZAN à long terme et le rendre plus opérationnel et mesurable, La Fabrique de la Cité propose de recentrer le ZAN autour de la problématique environnementale la plus importante pour l’humanité, à savoir le changement climatique. C’est la raison pour laquelle elle propose d’articuler le ZAN avec la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), feuille de route de la France pour se conformer aux Accords de Paris. La SNBC identifie clairement que « *l’artificialisation des sols est un sujet à très fort enjeux pour l’atteinte de la neutralité carbone* » (Stratégie Nationale Bas-Carbone, 2020, p. 72), principalement en réduisant les émissions de carbone induites par l’urbanisation, en protégeant les espaces forestiers et en augmentant le potentiel de captation carbone des espaces agricoles.

Cette priorisation ne revient pas à négliger les autres variables impactées par l’artificialisation des sols (notamment la biodiversité), mais à les traiter sous l’angle des co-bénéfices associés à la lutte contre le réchauffement climatique.

Élaborer une nouvelle vision stratégique de l’aménagement du territoire

L’objectif ZAN est une invitation à élaborer une nouvelle vision stratégique de l’aménagement du territoire sur plusieurs générations. Dans cette perspective, La Fabrique de la Cité propose de poursuivre ses travaux sur l’artificialisation des sols en orientant son agenda de recherche pour l’année 2022 par la publication de trois nouvelles notes portant sur :

1. l'élaboration d'une politique zéro artificialisation nette des sols au service de la Stratégie Nationale Bas-Carbone ;
2. la constitution d'un marché des droits à artificialiser visant à faciliter la mise en œuvre opérationnelle de cette politique ;
3. le développement de nouvelles stratégies foncières permettant de concilier cet objectif avec les besoins économiques et sociaux des territoires.

L'intégralité de la première note est [téléchargeable ici](#).

À propos de La Fabrique de la Cité

La Fabrique de la Cité est un think tank dédié à la prospective et aux innovations urbaines. Dans une démarche interdisciplinaire, des acteurs de la ville, français et internationaux, se rencontrent pour réfléchir aux bonnes pratiques du développement urbain et pour proposer de nouvelles manières de construire et reconstruire les villes. Mobilité, aménagement urbain et bâti, énergie, révolution numérique, nouveaux usages sont les cinq axes qui structurent nos travaux. Créée par le groupe VINCI, son mécène, en 2010, La Fabrique de la Cité est un fonds de dotation, dédié de ce fait à la réalisation d'une mission d'intérêt général.

L'ensemble de ses travaux est public et disponible sur son site et ses médias sociaux : www.lafabriquedelacite.com

Contact presse

Agence Henry Conseil

agence@henryconseil.com

01 46 22 76 43